

AS VIVY-NEUILLÉ 90

Challenge MICHEL MANDOT

REGLEMENT

1 - Ce challenge sera ouvert aux clubs qui présenteront au moins une équipe par catégorie en U11, U13, U15 et U17.

2 - Si le club possède 2 équipes dans une catégorie, la mieux classée sera comptabilisée.

3 - Ce challenge sera gagné par le club qui aura le plus de points au terme du tournoi selon le barème suivant:

- Les 1^{er} de chaque catégorie recevront: 8pts
- Les 2^e de chaque catégorie recevront: 6pts
- Les 3^e de chaque catégorie recevront: 4pts
- Les 4^e de chaque catégorie recevront: 2pts
- Les autres équipes: 0pt

4 - en cas d'égalité, le club vainqueur dans une catégories sera prioritaire.

5 - Le challenge sera remis en jeu chaque année

6 – Les membres organisateurs se donnent le droit de trancher tout litige.